

## **LE BORDEREAU D'EXPÉDITION**

Il est nécessaire d'avoir un bordereau d'expédition quand on expédie plus d'un colis, sauf si la facture commerciale comporte suffisamment de détails pour fournir les mêmes renseignements. Le bordereau doit préciser le nombre de colis et la liste détaillée des marchandises dans chaque colis. Il faut indiquer, en unités métriques, le poids net, brut et légal de chaque colis, ainsi que ceux de l'ensemble de l'expédition, avec les mesures ou le volume de chaque colis de l'expédition. Il faut en avoir au moins quatre copies, mais cela peut aller jusqu'à sept selon le mode de transport utilisé.

## **LE CONNAISSEMENT**

Il s'agit de l'accusé de réception de l'expédition pour l'expéditeur. Une expédition peut nécessiter plusieurs connaissements. L'exportateur doit en garder une copie à titre de référence et expédier l'original à l'importateur et une copie au courtier en douane. Ce document doit indiquer les types de colis contenus dans l'expédition ainsi que leurs poids et leurs mesures. Le nom et l'adresse de l'expéditeur et de l'importateur mexicain, du consignataire ou du courtier en douane doivent également y figurer. Les autres détails à y inscrire sont le port d'origine et la destination, la description des marchandises, la liste des coûts de transport et d'autre nature et le nombre de connaissements total dans l'expédition. Il faut enfin y joindre l'accusé de réception officiel du transporteur concernant les marchandises expédiées.

## **LE PERMIS D'IMPORTATION**

Même si la plupart des produits ne sont plus soumis à des permis d'importation, il en reste environ 300 dont c'est le cas. Les permis d'importation sont nécessaires (et pourraient être soumis à des contingentements d'importation) pour certains produits, dont :

- la machinerie et les véhicules usagés;
- certains produits agricoles vitaux pour l'économie du Mexique, comme les haricots Pinto et le lait en poudre;
- le gaz naturel, le pétrole et l'essence;
- les automobiles, les camions, les tracteurs et certaines de leurs pièces;
- certains produits chimiques et pharmaceutiques;
- les armes;
- certains articles de luxe.